

Monsieur le Maire,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur la reconstruction de la maternité des Lilas.

Comme vous le savez, je suis avec la plus grande attention l'évolution du projet et je reste très attaché à son implantation aux Lilas. C'est la raison pour laquelle j'ai saisi Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, afin de connaître la position de l'Etat sur ce dossier.

La Ministre rappelle que l'Etat avait appelé au rapprochement entre l'association Naissance, gestionnaire de la maternité et le groupe hospitalier Croix Saint-Simon-Diaconesses (GHDCSS), afin de conforter la gouvernance et renforcer la gestion financière de l'établissement. A cette occasion, il est apparu que le besoin de financement en investissement s'élevait à 24 M€, soit la totalité du coût de reconstruction, et non plus 6,6 M€, comme initialement prévu par l'Etat.

Au-delà du coût d'investissement, la Ministre relève que l'équilibre économique de la maternité, fragile compte tenu du choix initial d'une construction sur un site isolé, sans mutualisation possible des fonctions support (administration et logistique) ou médico-techniques (stérilisation, fluides médicaux...) a également dû être revu et les objectifs d'activités poussés à la hausse, jusqu'à fixer une cible de 2 700 naissances.

.../...

Monsieur Daniel GUIRAUD
Maire des Lilas
Hôtel de Ville
96, rue de Paris
93260 LES LILAS

C'est la raison pour laquelle l'Agence Régionale de Santé a engagé une réflexion pour un projet alternatif de reconstruction de la maternité, sur le site du centre hospitalier intercommunal de Montreuil.

Après une étude partielle, le directeur général de l'ARS a sollicité le Professeur René Frydman pour accompagner les acteurs dans leurs réflexions, assurer la pertinence des choix en terme d'organisation des soins et analyser les avantages respectifs des deux options : reconstruction isolée sur le site dit Guterman, aux Lilas, ou rapprochement de l'hôpital de Montreuil. Le Professeur Frydman a apporté des conclusions mitigées.

Selon ce rapport, si les conditions d'une reconstruction sur un site isolé ne sont pas rédhibitoires, elles sont néanmoins fragiles et imposeraient notamment un objectif d'activité élevé.

A l'inverse, si les modalités d'une reconstruction à Montreuil doivent encore être précisées, les réflexions et travaux complémentaires menés sous l'égide du Professeur Frydman montreraient que ce projet est respectueux des objectifs fondamentaux des équipes des Lilas, mais aussi mieux à même de garantir à long terme le bon fonctionnement et la viabilité de la maternité. Le Professeur Frydman prend néanmoins acte de l'opposition ferme des équipes des Lilas sur cette deuxième option.

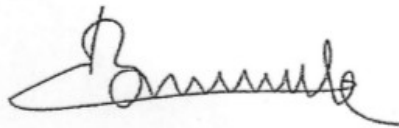
Dans ce contexte, la Ministre souligne que si l'association Naissance décidait de poursuivre l'étude de la reconstruction sur le site de Montreuil, elle demanderait à l'ARS d'accompagner la maternité des Lilas afin de préciser les conditions optimales pour la réussite de ce projet. Elle demanderait également à l'ARS de confirmer le financement intégral de cette reconstruction, évalué à hauteur de 8 à 10 millions d'euros. Si l'association Naissance faisait le choix de retenir l'hypothèse d'une reconstruction sur un site isolé aux Lilas, la Ministre s'engage à ce que l'Etat soutienne ce projet, pour un montant similaire.

L'option d'une reconstruction complète sur le site des Lilas nécessite par conséquent un financement complémentaire de l'ordre de 14 à 16 M€.

Dans le cas du choix du site de Guterman, la Ministre appelle donc les collectivités territoriales à contribuer au financement complémentaire de cette reconstruction.

Pour ma part, je renouvelle mon plein engagement auprès des équipes des Lilas, pour la reconstruction de la maternité dans des locaux aux Lilas et la poursuite de son activité exemplaire pour la prise en charge des femmes et des couples autour de la naissance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Claude BARTOLONE